

**COMMUNIQUÉ No. 38 — 27 mai 2021**  
**INFORMATIONS**

**Aux pasteurs, aux équipes pastorales paroissiales et aux congrégations religieuses**

Frères et sœurs, les efforts de chacun portent fruit. Je vous fais parvenir quelques nouvelles encourageantes qui touchent les communautés de notre diocèse:

**1. Déconfinement progressif**

- **31 mai:** passage à la zone **orange** pour la région de **Lanaudière**. À compter de cette date, les quelques paroisses et autres lieux de culte du diocèse de Montréal qui se trouvent dans les **MRC Les Moulins et L'Assomption**, pourront accueillir jusqu'à 100 participants par célébration, à l'exception des intervenants liturgiques.
- **7 juin:** passage à la zone **orange** pour les régions de **Montréal et Laval**. À compter de cette date, tous nos lieux de culte pourront accueillir jusqu'à 100 participants par célébration, à l'exception des intervenants liturgiques. Avant le 7 juin, ces lieux de culte (ceux de Montréal et Laval) continueront d'accueillir 25 participants par célébration.
- En zone **orange**, il sera possible de célébrer des premières communions et des confirmations en accueillant un maximum de 100 participants, à l'exclusion des intervenants liturgiques. On peut les célébrer à l'intérieur d'une messe dominicale ou d'une messe en semaine. Pour les baptêmes, il est recommandé de n'accueillir qu'une seule famille à la fois, que ce soit au cours d'une messe ou en dehors d'un rassemblement eucharistique. Les célébrations de mariage et les funérailles peuvent accueillir un maximum de 25 participants.
- On demande aux familles de respecter les consignes en vigueur touchant les rassemblements privés.
- En zone **rouge**, les consignes demeurent telles quelles. On peut accueillir un maximum de 25 participants pour les baptêmes, premières communions, confirmations, mariages et funérailles.
- Le port du masque d'intervention (**masque de procédure**) est toujours obligatoire. Une distance de deux mètres doit être maintenue en tout temps entre les personnes qui ne résident pas à la même adresse.
- **Pour plus d'informations, veuillez consulter le tableau : [ASSOULISSEMENTS À VENIR PAR PALIERS](#)**

2. La situation évolue rapidement. Le plan de déconfinement du gouvernement prévoit un passage en zone jaune pour une majorité de régions à compter du 14 juin. Il se peut toutefois que la zone orange se prolonge pour l'une ou l'autre région de notre diocèse. Nous vous tiendrons informés de tous changements et mises à jour pour vous aider à mieux servir vos communautés.

**3. Fête patronale : La Visitation de la Vierge Marie**

Mgr Lépine présidera une messe solennelle à la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, lundi 31 mai à 17 h 00 qui sera en direct sur la chaîne diocésaine. <https://www.youtube.com/channel/UC9NYPA4cnZNcsOXnGx1-Qgg>

Je vous remercie de votre précieuse et patiente collaboration. Nous avons tous hâte à un certain retour à la normale, sachant que cette « normalité » sera bien différente de ce que nous avons connu auparavant. Continuons à prier les uns pour les autres, et à prier ensemble pour que cette pandémie soit vaincue partout dans le monde.

En Jésus Sauveur,



+ Alain Faubert, VG  
Évêque auxiliaire à Montréal